

Projet 2025

Ordonnance verte

Pour une grossesse en pleine santé, l'Ordonnance Verte vous offre chaque semaine un panier de légumes bio destiné aux futures mamans !



DanaeCare

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	3
CONTEXTE ET BESOINS	4
PRÉSENTATION DU PROJET ET OBJECTIFS	5
PUBLIC VISÉ	5
COMITE DE PILOTAGE DU PROJET	6
CALENDRIER DE RÉALISATION	7
IMPACTS TERRITORIAUX	8

Le tiers-lieu santé de Givors, un outil de promotion de la santé

Depuis mars 2024, le tiers-lieu santé de Givors a ouvert ses portes. Fruit d'une coopération territoriale et porté par l'association DanaeCare, le tiers-lieu santé est un lieu ouvert, vivant et accessible à tous et toutes. Il s'agit également d'un lieu ressource pour favoriser et développer les initiatives sociales et solidaires en santé, centralisant à la fois les informations mais aussi les actions dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé publique destiné aux professionnel.le.s, aidant.e.s, usager.e.s, habitant.e.s, et citoyen.ne.s. Le tiers-lieu santé est une boîte à outils au service des professionnel.le.s de santé et des usager.e.s pour créer une dynamique territoriale d'amélioration de la santé de la population. Il dispose de 6 espaces dédiés aux ateliers et/ou formation de promotion de la santé et aux coopérations entre acteurs et actrices de la santé, gratuits et réservables sur demande.

Pour plus d'informations: www.tls-givors.com

DanaeCare, une association porteuse de deux tiers-lieux santé en AURA

Fondée en 2012, DanaeCare (association loi 1901) a pour objet de développer, encourager, favoriser, accompagner les initiatives de valorisation de la relation humaine dans le soin et son organisation tant au niveau de la formation et de la pratique médicales que des institutions de la santé. DanaeCare est une association à rayonnement international qui aide les usagers, les acteurs et les institutions de la santé à promouvoir l'humain au coeur du soin. Aujourd'hui, les mutations des relations humaines dans la santé impactent l'organisation et le parcours de soin à différents niveaux et degrés. L'objectif de DanaeCare est de replacer la relation humaine au coeur du soin en la concevant comme le nouvel indicateur de la médecine de demain.

Dans cette perspective, DanaeCare a développé deux tiers-lieux santé en région Auvergne Rhône-Alpes:

- Le DanaeCare Lab (Saint-Etienne - Loire)

Le DanaeCare Lab vise à offrir au territoire et aux acteurs locaux de la santé un espace, un temps et une méthodologie au service de processus d'innovation sociale en santé réunissant chaque savoir, qu'il soit expérientiel, pratique ou théorique, afin d'agir, ensemble, sur les transformations que vit l'écosystème de la santé. L'objectif est de produire des réponses concrètes adaptées aux besoins du territoire, des professionnels de santé et des usagers et de les documenter avec nos partenaires universitaires locaux. Ainsi par exemple, le DanaeCare Lab a contribué à générer de nouvelles dynamiques de coopération entre acteurs de la santé dans le champ de l'aide aux aidants à travers le dispositif Escale des Aidants (porté par DanaeCare depuis 2021), dans le champ de la santé-environnement en animant un réseau de jardins thérapeutiques dans la Loire ayant pour tête de réseau le jardin de santé de DanaeCare (situé dans l'espace arboré du DanaeCare Lab) et dans le champ de l'accompagnement des porteurs de projet en économie sociale et solidaire (ESS) en santé.

- Le tiers-lieu santé de Givors (Rhône): cf. ci-dessus.

DanaeCare contribue à la dynamique nationale des tiers-lieux santé en tant que membre que l'association nationale des tiers-lieux (ANTL) et du Groupement d'intérêt public France Tiers-Lieux. DanaeCare est également membre du comité de suivi de la stratégie nationale des aidants (2023-2027).

Le tiers-lieu santé de Givors, porté par l'association DanaeCare, est situé au centre de la ville dans le département du Rhône (69). Territoire enclavé malgré son intégration dans la Métropole de Lyon, il est marqué par des inégalités sociales et territoriales fortes, avec 3 quartiers en politique de la ville qui rassemblent 41,4% de la population givordine. A ce sujet, le contrat local de santé de Givors 2020-2023* souligne qu'une partie des Givordin.es connaît des difficultés économiques qui impactent leur santé et leur recours aux soins. Parmi les enjeux de santé relevés dans le contrat local de santé, le diabète, les maladies cardio-vasculaires et les déséquilibres alimentaires associés à une mauvaise hygiène de vie (sédentarité, addictions,...) sont des problématiques de santé publique majeures pour lesquelles des actions de prévention - au-delà des soins - sont encouragées.

C'est dans ce contexte que le projet d'*Ordonnance verte* a émergé afin de sensibiliser les femmes enceintes aux impacts de leur alimentation sur leur propre santé et celle de leurs enfants. En particulier, le projet a pour objectif de lutter contre l'exposition aux perturbateurs endocriniens, problème majeur de santé publique, en ciblant plus particulièrement l'exposition par l'alimentation lors de périodes de vulnérabilité particulière que constituent les phases de transformations hormonales lors de la grossesse. En effet, les perturbateurs endocriniens sont « des substances ou un mélange de substances, qui altèrent les fonctions du système endocrinien et de ce fait induit des effets néfastes dans un organisme intact, chez sa progéniture ou au sein de (sous)-populations »**. Présents dans de nombreux objets et produits de la vie courante (produits ménagers, détergents, produits de traitement des cultures, cosmétiques,...), les produits alimentaires ou encore les milieux et éléments naturels (eaux, sédiments, sols, air), les perturbateurs endocriniens produisent des effets complexes et encore mal connus sur la santé humaine. Toutefois, les données scientifiques suggèrent qu'ils altèrent de nombreuses fonctions du système hormonal, appelé système endocrinien : fonctions reproductives, thyroïdiennes, métaboliques, surrénaliennes. Aussi, les données montrent que la période des « 1000 premiers jours » qui s'étend du développement prénatal et à la petite enfance, est particulièrement vulnérable aux effets des perturbateurs endocriniens et doit être un objet d'attention prioritaire***.

Le tiers-lieu santé de Givors, en tant qu'acteur pivot et fédérateur d'acteurs et d'actrices sur les projets de santé de son territoire, développe le projet d'*Ordonnance verte* destiné à un public de femmes enceintes afin de limiter l'exposition aux perturbateurs endocriniens pendant la grossesse. Pour cela, le projet vise à proposer aux femmes enceintes des paniers issus de circuits-courts (locaux et biologiques) ainsi que des cycles d'ateliers de sensibilisation santé-alimentation-environnement. A travers ces actions, le projet poursuit l'objectif d'améliorer la santé et le bien-être des personnes en difficulté, de recréer du lien social et de promouvoir une éducation à la santé-environnement à travers l'alimentation.

Inspiré par le dispositif d'ordonnance verte mis en place par la métropole de Strasbourg, le projet développé par le tiers-lieu santé de Givors vise une mise en application au 1er trimestre 2025.

*Contrat local de santé de Givors 2020-2023 disponible ici: https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/system/files/2020-06/CLS%20Givors%202020_2023.pdf

**Pour une définition exhaustive des perturbateurs endocriniens, voir: www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/exposition-a-des-substances-chimiques/perturbateurs-endocriniens/articles/que-sont-les-perturbateurs-endocriniens

*** Cf. www.1000-premiers-jours.fr

**** Cf. <https://www.strasbourg.eu/ordonnance-verte>

PRÉSENTATION DU PROJET ET OBJECTIFS

L'ordonnance verte (OV) est un dispositif de lutte contre les effets des perturbateurs endocriniens sur le développement de l'embryon et de promotion de la santé pour les femmes enceintes. Il est destiné aux femmes enceintes ou en parcours de Procréation Médicale Assistée (PMA) habitant la ville de Givors. Il comprend :

- La mise à disposition gratuite d'un panier de légumes issus de l'agriculture biologique et de circuit court, chaque semaine à partir du 3ème mois de grossesse et pendant 6 mois. Soit l'équivalent de 24 paniers par femme.
- Un atelier de sensibilisation aux perturbateurs endocriniens, en partenariat avec le Centre Hospitalier de Givors. Ce premier atelier obligatoire est la porte d'entrée pour le programme Ordonnance Verte.
- Un deuxième atelier obligatoire, à suivre pendant les 3 premiers mois de participation au programme OV sur l'alimentation équilibrée couvrant les besoins de la femme enceinte et des jeunes enfants.
- Un troisième atelier obligatoire, pendant les 3 derniers mois du parcours, au choix dans un catalogue d'activités de prévention santé parmi ceux proposés par les partenaires du projet : Les écrans et mon enfant, les addictions au sucre, le sport-santé, le bien être de la maman, ...
- Tous les ateliers sont gratuits.

Cette ordonnance pourra être prescrite par une sage femme, un.e pharmacie.ne ou un.e docteur.e à toute femme enceinte habitant la ville de Givors. L'objectif est ainsi d'agir concrètement pour la protection de la santé des femmes enceintes et de leur(s) futur(s) enfant(s) en agissant sur leur alimentation l'une des sources principales d'exposition aux perturbateurs endocriniens.

Notre objectif: offrir aux futures mamans éloignées des services de santé un **accès à une alimentation saine, pour lutter efficacement et concrètement contre les effets des perturbateurs endocriniens sur le développement de l'embryon.** Aussi, proposer une **sensibilisation sur les perturbateurs endocriniens** c'est aussi **sensibiliser de manière générale sur le *bien manger*** et avoir un impact sur tous les membres de la famille.

PUBLIC VISÉ

Le projet vise :

- les femmes enceintes à partir du 3ème mois de grossesse habitantes de la ville de Givors.
- en particulier les femmes en situation de précarité ou de fragilité

COMITE DE PILOTAGE DU PROJET (COFIL)

- **Le Centre Hospitalier** et la **maternité** de Givors : implication dans le COFIL par l'animation d'ateliers sur les effets des perturbateurs endocriniens sur le développement de l'embryon. Le Centre Hospitalier souhaite ainsi s'inscrire dans une démarche partenariale Ville-Hôpital ainsi que dans une démarche de promotion de la santé : le *Bien manger* comme vecteur de bonne santé pour les futurs maman et les enfants.
- **Les Potagers du Garon**: association à but non lucratif faisant parti du *Réseau Cocagne* qui développe et anime des fermes à vocation d'insertion sociale et professionnelle certifiées "Agriculture Biologique". Cette association est partie prenante du projet pour permettre la production de légumes bio et locaux à destination des futures mamans du programme de l'Ordonnance Verte.
- **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Givors**: établissement public administratif, le CCAS vise à remédier aux situations de précarité ou de difficulté sociale touchant notamment les familles, les personnes âgées, les personnes sans emploi et les personnes en situation de handicap. Le CCAS se mobilise principalement dans la lutte contre l'exclusion (notamment aides alimentaires) et le soutien au logement (notamment des personnes âgées et des familles en difficultés).
- **Le Tiers-Lieu Santé de Givors**, porteur de cette initiative, a construit depuis 1 an un important **réseau partenarial** avec de nombreux acteurs de la santé et du soin ayant vocation à identifier les personnes pouvant bénéficier de l'Ordonnance verte et éloignées des parcours classiques de soin : le CCAS, les Maisons de la Métropole, la PMI, la Mission Locale.

Le territoire de Givors bénéficie d'une dynamique partenariale solide, déjà bien établie, avec de nombreux événements collaboratifs, tels que le Mois de la santé, organisé en octobre par le service santé du CCAS. Le dispositif d'ordonnance verte pourra également favoriser le développement de nouveaux partenariats, notamment avec des acteurs extérieurs au secteur de la santé conventionnelle, tels que ceux de l'agriculture biologique, pour encourager une démarche novatrice en santé environnementale.

CALENDRIER DE RÉALISATION

De Janvier à Avril 2025: lancement du projet:

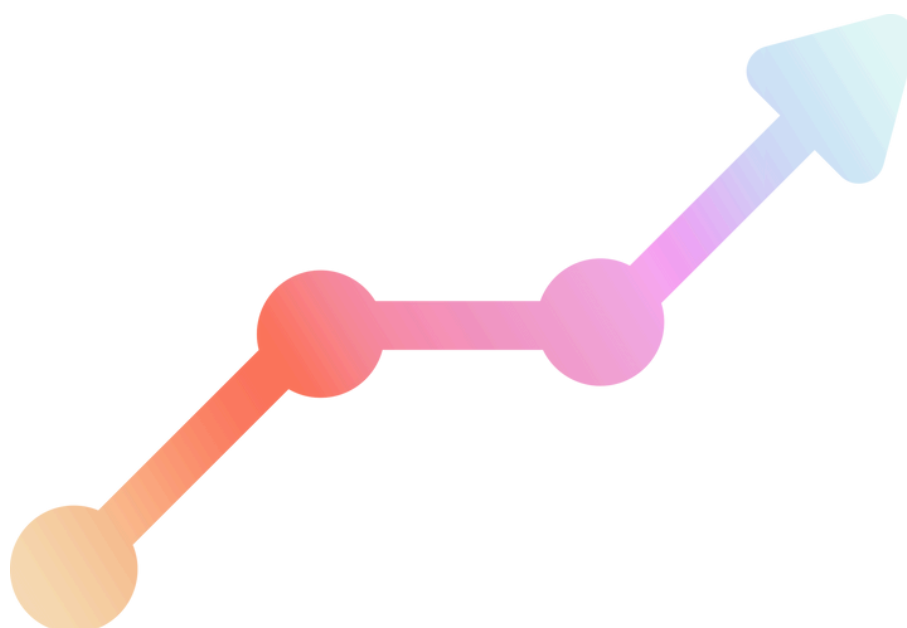
- Réunion de lancement du COPIL du projet :
 - Développement des process entre les parties prenantes du projet pour définir le parcours des bénéficiaires dans les étapes du projet ordonnance verte (identification, orientation, mise à disposition des paniers de légumes, participation aux ateliers, suivi)
 - Réalisation des outils d'évaluation des objectifs quantitatifs et qualitatifs
- Publicité et communication sur nos différents canaux de communication

De Mai à Décembre 2026: réalisation du projet:

- Réunions du COPIL du projet tous les trimestres à partir de juin 2025 pour le suivi et les ajustements du projet

De Septembre à Décembre 2026: bilan du projet:

- Bilan technique: évaluation des objectifs quantitatifs et qualitatifs
- Bilan financier
- Étude de faisabilité de la reconduction du projet en 2027





Futurs mamans

- Lutter contre les effets des perturbateurs endocriniens sur le développement de l'embryon
- Permettre la création de nouvelles habitudes alimentaires au sein du foyer
- Créer de l'interconnaissance entre futurs parents
- Identifier des lieux et acteurs ressources pour la santé-parentalité : la maternité, l'hôpital, le CCAS, le Tiers-Lieu Santé (TLS)



Maternité

- Porter activement un programme de promotion de la santé avec des acteurs et actrices hors les murs du Centre Hospitalier
- Initier une collaboration inédite Hôpital-Ville avec des ateliers au sein de la maternité et du TLS
- Faire connaître la maternité, l'hôpital et les équipes soignantes aux habitant.es de Givors



Potagers du garon

- Soutenir et participer à un projet de promotion de la santé
- Faire connaître les paniers de légumes bios et les activités proposés par les Potagers du Garon
- Initier un partenariat novateur avec les institutions publiques et les professionnels de santé

Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le

ID : 069-266910058-20250401-CA_DEL250401_16-DE



Contacts

Co-directeurs

André SIMONNET & Dr. Julia GUDEFIN

office@danaecare.com

+33 (0)6 23 31 19 13

www.danaecare.com

Coordinatrice tiers-lieu santé de Givors

Lauriane Gérémie Carlu

coordination@tls-givors.com

06 79 96 28 64

www.tls-givors.com/

Siège social

6 allée de l'orangerie

42580 L'Etrat

secretariat@danaecare.com

06 79 96 26 98

www.danaecare.com



DanaeCare